



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du lundi 07 Septembre 2015**

**Présents :** Maryse ANNET, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY Jean-Guy LEBEAU, Bernard METRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

**Excusés :** Yves BLOT donne pouvoir à Christophe PARAT

**Absent :** René DUGUÉ

**Secrétaire de séance :** Franck DEVELAY

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

---

### **1. Frais de déplacement de l'employé communal**

Délibération pour reconduction du forfait de 400€ annuel en indemnités de déplacement adoptée à l'unanimité des membres délibérants, en l'absence de Maryse Annet.

## **2. Renégociation du contrat de maintenance du photocopieur**

Proposition faite par la société SIGEC de reprendre le contrat en cours avec baisse de la location, à hauteur de 100€ par mois. Le contrat serait revu avec du matériel de reconditionnement, sur une durée de 2 ans.

Contact a été pris avec notre fournisseur actuel "Votre Bureau" qui s'aligne financièrement sur la proposition financière SIGEC avec un nouveau contrat de 5 ans.

Adopté à l'unanimité le nouveau contrat proposé par "Votre Bureau".

## **3. Achat d'un vidéoprojecteur**

Deux offres de fourniture pour équiper la salle d'un vidéo projecteur fixe ont été faites par "Votre Bureau" (690 € HT) et par "Equip'Bureau" (499 € HT), avec support de plafond, hors câble HDMI.

Délibération pour la proposition de "Equip'Bureau" adoptée à l'unanimité.

## **4. Schéma directeur d'assainissement (SDA)**

Le texte de la délibération votée en conseil le 20 juillet a dû être légèrement modifié. Modification adoptée à l'unanimité.

## **5. GDF : installation d'équipement de télérelevé**

GDF souhaite installer sur le territoire de la commune une petite antenne (40 cm) pour pouvoir effectuer les relevés de compteurs. La commune a reçu au mois de Juin le responsable de GDF qui a détaillé les termes de cette installation.

Il est prévu un seul lieu de télérelevage qui sera installé sur l'église. Le fonctionnement se ferait par 2 impulsions / jour. L'installation se ferait entre 2016 et 2018.

Délibération prise par 9 voix pour et 1 abstention pour mise en place de l'équipement de télérelevage.

## **6. Point sur la réorganisation des Communautés de Communes**

Le 2 septembre, les délégués de la communauté de commune se sont réunis pour échanger sur l'avenir des Communautés de Communes.

Selon la nouvelle loi "NOTRe", les futures communautés de communes devront rassembler au moins 15000 habitants. Bien que comptant seulement 7000 habitants, compte tenu de la faible densité de notre population, et du fait que "Entre Grosne et Mont Saint-Vincent" a résulté d'une fusion de deux intercommunalités il y a 2 ans seulement, elle peut rester comme elle est. Un certain nombre de communes de cette communauté récente souhaitent aujourd'hui rester ensemble. Quelques autres s'interrogent. Lors de cette réunion, Bonnay a réaffirmé sa position : rejoindre le Clunisois.

La nouvelle carte va être soumise aux conseils municipaux. Elle sera définitive au 1 juin 2016. Les nouvelles communautés seront officiellement installées le 1er janvier 2017.

## **7. Comptes rendus réunions diverses**

Assainissement de St-Hippolyte et des habitations ne bénéficiant pas de l'assainissement collectif

Réunion publique avec le Conseil Général le 01 septembre 2015 qui a présenté les diverses solutions techniques en assainissement individuel.

Subvention possible de 3000 € pour les propriétaires dont l'habitation est antérieure à 1997.

Un compte rendu de cette réunion sera réalisé et distribué à tous les habitants concernés.

## **8. Questions diverses**

Adhésion au CNAS :

Proposition d'adhésion au CNAS (Centre National d'Action Sociale) par la commune pour permettre aux employés communaux de bénéficier d'œuvres sociales.

Conditions : 0,6% de la masse salariale de l'année N-1, soit 475 € annuels plafonnés à 270 € par employé pour Bonnay.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres délibérants, en l'absence de Maryse Annet, pour adhésion au CNAS.

Entretien chaudière :

La nouvelle chaudière à gaz de la salle étant désormais opérationnelle, une proposition de contrat d'entretien/maintenance est présentée au conseil. Il se monte à 218,95 € TTC auprès de Serv'Elite.

Délibération adoptée par 8 voix pour et 2 abstentions.

Ordures ménagères :

Il a été retrouvé par 2 fois des poubelles sauvages aux alentours de la rue des Cheveaux à Besanceuil. Une amende a été envoyée au propriétaire de ces déchets qui a été identifié.

Conseil de vie sociale de la Villa Sainte Agnès :

Présentation faite du dernier conseil de vie sociale.

Il y a un problème de sécurité à la sortie du parking de la Villa. Question à étudier avec la commission voirie.

Travaux de voirie : liés à la mise en sécurité de la route de Salornay. Plateau traversant du carrefour.

Ouverture des plis le 8 septembre 2015 avec le maître d'œuvre pour les travaux du carrefour.

Suite aux relevés des réseaux effectués sous le carrefour et dans la rue de la Croix Pacot, qui mettent en évidence le très mauvais état du réseau d'eaux pluviales, des demandes de devis complémentaires ont été faites pour la réfection de ce réseau.

Voirie :

Il y a un bouchon de regard cassé sous le pont du TGV, après les PAV.

Il sera pris contact avec les services propriétaires de l'ouvrage pour la réparation

Affouages

Rappel: selon le règlement de l'ONF, on doit employer de l'huile de chaîne biodégradable. Les affouagistes seront sensibilisés au moment du partage des coupes.

Désherbage

L'utilisation des désherbants chimiques sera complètement interdite à partir de 2020.

Sur la commune, dès cette année, des essais de désherbage thermique ou mécanique ont été réalisés par l'employé communal

Au premier bilan, il apparaît que ce mode de désherbage est beaucoup plus long.

Une sensibilisation des habitants et des informations sur le désherbage seront faites dans la prochaine Gazette.

Ménage de la salle :

Emmanuelle Denis fait part de son souhait de ne plus faire le ménage le lundi matin avant la cantine après les locations de salle le WE.

Le conseil envisage un ménage de fond effectué par un prestataire extérieur 1 à 2 fois par an.

La question du ménage de la salle et des conditions de location sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Patrimoine

4ème balade du patrimoine programmée le 13/09/15.

Suite à un appel à projet lancé par le PAYS D'ART ET D'HISTOIRE qui a été remporté par la commune de Bonnay pour son action en faveur du patrimoine, un dépliant sur le village et son patrimoine va être réalisé. Tirage 1000 exemplaires.

---

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h45

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 05 OCTOBRE 2015 à 20 HEURES**  
**30**